COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

OBJET

AMENAGEMENT
DE L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE
- Acquisition foncière
commune de Fayet, allée
des Maraîchers, A 683.

RAPPORTEUR M. le Président

Date de convocation : 21/03/17

Date d'affichage : 21/03/17

Nombre de Conseillers en exercice : 76

Quorum: 39

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 73

Nombre de Conseillers

votant: 71

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 27 MARS 2017 à 17h00 en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCO, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Monique RYO représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Paul GIRONDE, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)s:

M. Michel LANGLET, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DELAIRE

Secrétaire de Séance: Thomas DUDEBOUT

En vue de réaliser des travaux de renforcement et de sécurisation en alimentation d'eau potable du lotissement la Petite Vallée et le domaine de Fayet, il est nécessaire que la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois se porte

acquéreur de la parcelle cadastrée A 683 pour 198 m², sur la commune de Fayet, allée des Châtaigniers, appartenant à la SA Immobilière Unilogi.

Etant donné l'intérêt général du projet, il a été décidé de fixer le prix d'acquisition du terrain à l'euro symbolique, France Domaine ayant été consulté.

Un acte en la forme administrative sera établi par la collectivité, et à ses frais.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) de décider l'acquisition à la SA Immobilière UNILOGI de la parcelle située à FAYET, cadastrée A 683 pour environ 198 m², à l'euro symbolique (hors frais);
- 2°) de décider que l'acte sera rédigé en la forme administrative par la collectivité ;
- 3°) d'autoriser M. le Président à signer tous les actes et pièces afférents à cette acquisition, étant précisé que les frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Jean-Marc BERTRAND, Mme Mélanie MASSOT ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170327-38727A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/17

Publication: 04/04/17

Pour l'"Autorité Compétente" par délégation

